Image not found or type unknown

Ampoule economique philips garantie 8 ans

Par **aranda**, le **21/03/2010** à **09:51**

Bonjour,
J'ai acheté une ampoule économique le 15/12/2008 chez mr bricolage et sur l'embalage ils marquent garantie 8 ans. Aujourd'hui elle ne fonctionne plus j'ai voulu me la faire échanger ou rembourser ils ont refusé ils m'ont repondu qu'elle était garantie d'une vie de 8 ans alors justement elle n'a duré que 1 an et 3 mois et que chez philips ils ne la prenez pas en garantie alors pourquoi sur l'embalage ils marquent garantie 8 ans pour moi c'est de la publicité mensongère
prix de lampoule 8,50 € peu importe le prix mais là il est facile de truander les gens je pense qu'il faud arrêter ce genre de pub menssongère. Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés